

Prescription médicale de podologie

1 session de podologie = 45 minutes minimum

Vignette patient

TRAJET DE SOINS

- 2 sessions de podologie pour patient avec trajet de soins (maximum 2 sessions/an)

Mention du groupe à risque:

- Groupe 1: perte de sensibilité au pied par un monofilament
- Groupe 2a: légères malformations orthopédiques, prééminences tarsiennes avec cals et / ou orteils en marteau ou en faucille et / ou hallux valgus <30%
- Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères
- Groupe 3: troubles vasculaires ou plaies ou amputation ou Charcot

Cachet du médecin prescripteur:

Date: ... / ... /

Signature: